

## De nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de Syngenta

**Bâle, Suisse, le 5 novembre 2018.** À la suite d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue aujourd'hui, il a été annoncé la nomination par ChemChina de deux administrateurs supplémentaires au Conseil d'administration de Syngenta. Avec ces deux nouvelles nominations, le Conseil d'administration compte désormais six administrateurs nommés par ChemChina et quatre administrateurs indépendants.

Paul Fribourg, Président et CEO de Continental Grain Company, siègera au Conseil d'administration en tant que membre non exécutif. Il assume ses fonctions actuelles chez Continental Grain depuis 1997. Avant cela, il a occupé plusieurs postes de haute direction, ainsi que des postes commerciaux et dans le domaine du négoce de marchandises au sein de cette société aux États-Unis et en Europe à partir de 1976. Il est titulaire d'une licence de l'Amherst College et diplômé de l'Advanced Management Program de la Harvard Business School. Paul Fribourg siège également aux conseils d'administration de Continental Grain Company, Estée Lauder, Restaurant Brands International et Apollo Global Management, LLC.

Erik Fyrwald, CEO de Syngenta, intégrera le Conseil d'administration en qualité de membre exécutif. Il a rejoint Syngenta en tant que CEO en juin 2016. Auparavant, Erik Fyrwald a assumé les fonctions de CEO d'Univar de 2012 à 2016 et de CEO de Nalco de 2008 à 2012. Avant Nalco, il a travaillé pendant 27 ans chez DuPont, dont cinq ans en tant que Group Vice President de DuPont Agriculture and Nutrition. Il siège également aux conseils d'administration d'Eli Lilly et de Crop Life International, et il est actuellement Président du Conseil d'administration de la Fondation Syngenta pour une agriculture durable.

Gaoning (Frank) Ning, Président de Syngenta, a déclaré : « Nous souhaitons la bienvenue à Paul Fribourg et à Erik Fyrwald au sein du Conseil d'administration. Paul Fribourg a bâti sa carrière dans le secteur agro-alimentaire et sera un atout pour notre connectivité par le biais de la chaîne de valeur alimentaire. Erik Fyrwald renforcera les liens du Conseil d'administration avec les dirigeants exécutifs de Syngenta. »

---

## À propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, à améliorer la biodiversité et à revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://www.twitter.com/Syngenta).

### Coordonnées

Relations Médias

+41 61 323 23 23

[media.relations@syngenta.com](mailto:media.relations@syngenta.com)

Responsable des Affaires Externes

Andrew McConville (Suisse)

+41 79 760 3777

Responsable Corporate Communication U.S.

Paul Minehart

+1 202 737 89 13

### Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats matériellement différents de ceux annoncés. Pour Syngenta, ces risques et incertitudes sont, notamment, les risques liés aux procédures judiciaires, aux autorisations réglementaires, au développement de nouveaux produits, à l'intensification de la concurrence, au risque de crédit client, à la conjoncture économique générale et aux conditions de marché, à la conformité et aux mesures correctives, aux droits de propriété intellectuelle, aux réorganisations internes, à la dépréciation des actifs incorporels, à la façon dont les consommateurs perçoivent les cultures et organismes génétiquement modifiés ou les produits chimiques de protection des cultures, aux variations climatiques, aux fluctuations des taux de change et/ou des prix des matières premières, aux dispositions d'approvisionnement auprès d'une source unique, à l'incertitude politique, aux catastrophes naturelles et aux atteintes à la sécurité des données ou autres perturbations des systèmes informatiques. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs.